



Guy LARRECQ

38, Boulevard de Picpus
75012 Paris
Tél. (33) 01 44 73 00 73
Fax. (33) 01 44 73 00 74
E-mail:
s.paris@groupe-etc.fr

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun

Tél. (33) 01 60 56 09 72
Fax. (33) 01 64 52 19 04

**Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT
Rue Claude Bernard
77000 LA ROCHETTE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de
Paris - IDF

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**EXPERTS-COMPTABLES
ASSOCIÉS**

Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Emmanuel LEJEUNE

EXPERTS-COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Séverine DE ARO

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERTION ET DEVELOPPEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 mai 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ETC • EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

■ YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny . Joigny . Chablis ■ CÔTE D'OR : Talant (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois ■ SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône ■ SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne . Nemours . Melun ■ VILLE DE PARIS : Paris ■ LOIRET : Montargis ■ NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy ■

Site : www.groupe-etc.fr



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Elles s'appuient, notamment, sur l'examen par sondage, des principales conventions conclues pour l'octroi de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 18 mai 2011

**Société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes**

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/10			Exercice clos le 31/12/09
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	14 363	10 835	3 528	1 039
	Droit au bail (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	20 000	20 000	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. tech. mat. et Out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	222 802	173 236	49 566	54 359
	Immobilisations grévées de droits-commodat				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15	0	15	15	
TOTAL I	257 180	204 071	53 109	55 413	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Créances (3)				
	Avance et acomptes sur commandes	921	0	921	224
	Usagers et comptes rattachés	60 365	0	60 365	53 902
	Autres créances	553 177	0	553 177	391 360
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 298	0	1 298	2 151
	Charges constatées d'avance (3)	16 184	0	16 184	6 336
	TOTAL II	631 945	0	631 945	453 973
	Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		889 125	204 071	685 054	509 386
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à faire					
(1) Droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF (avant répartition)		Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves indisponibles			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées	141 666	141 666	
	Autres réserves	0		
	Report à nouveau	-86 332	-57 929	
	Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)	70 166	-28 403	
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	14 631	24 569	
Provisions réglementées	0	0		
Autres fonds propres	Autres fonds propres			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0	
	Droits des propriétaires (commodat)			
Fonds dédiés	TOTAL I	140 131	79 903	
	Provision pour risques	15 000	25 000	
	Provisions pour charges			
	TOTAL II	15 000	25 000	
	Sur subventions de fonctionnement	155 298	66 345	
	Sur autres ressources			
	TOTAL III	155 298	66 345	
	DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 063	880
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur command en cours				
Dettes fournisseurs, comptes rattachés		53 969	84 340	
Dettes fiscales et sociales		314 593	252 918	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de régularisation	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL IV	374 625	338 138	
	Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		685 054	509 386	
ENGAGEMENTS DONNES				
NEANT				
	(1) Dont à moins d'un an	374 625	338 138	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes débiteurs de bq	6 026	0	
	(3) Dont à plus d'un an			

COMPTES DE RESULTAT-PRODUITS	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	51 694	52 419
Produits liés à des financements réglementaires		
Produits des activités annexes	40 132	41 766
Legs et donations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 866 236	1 447 296
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	52 870	13 328
Autres produits	16 596	23 097
Collectes		
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	54 468	127 345
Quote-part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virée au compte de résultat	9 936	9 282
TOTAL I	2 091 930	1 714 533
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	870	5
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	870	5
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL IV	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+ IV)	2 092 800	1 714 538
Solde débiteur : Perte	0	28 403
TOTAL GENERAL	2 092 800	1 742 941
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
Bénévolat		
Prestations en nature	175 690	170 833
Dons en nature		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	175 690	170 833
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	3 105	16 653

COMPTE DE RESULTAT-CHARGES	Exercice clos le 31/12/10	Exercice clos le 31/12/09
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats(non stockés)	49 792	51 885
Charges externes	204 543	160 426
Impôts, taxes et versements assimilés	119 311	102 624
Rémunération du personnel	985 982	887 787
Charges sociales	456 862	382 951
Autres charges de personnel	28 484	16 481
Suventions accordées sur ressources affectées		
Dotations aux amortissements	23 484	28 858
Dotations aux provisions	0	10 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées	143 420	66 346
Autres charges	9 088	25 455
TOTAL I	2 020 966	1 732 813
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 396	8 070
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 396	8 070
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	272	2 058
Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL IV	272	2 058
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL V	0	0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+ IV+V)	2 022 634	1 742 941
Solde créditeur : Excédent	70 166	0
TOTAL GENERAL	2 092 800	1 742 941
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/10	Exercice N-1 clos le 31/12/09
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	175 690	170 833
Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	175 690	170 833
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	9 066	4 082

ETC
**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
R.C.S Paris B 017 151 200
38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tel. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIATION INSERTION ET DEVELOPPEMENT**

La présente annexe porte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/10 qui se caractérise par les éléments suivants :

TOTAL BILAN :	685.054 euros
TOTAL COMPTE DE RESULTAT :	2.092.800 euros
RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE :	70.166 euros

L'objet de ce document est de permettre une meilleure compréhension des comptes annuels. Par conséquent, seuls les éléments significatifs sont mentionnés.

PLAN

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

III - NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations
- 2) Capitaux propres
- 3) Provisions pour risques et charges

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 1) Valorisation des subventions en nature (locaux)
- 2) Valorisation des subventions en nature (personnel)

V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI- AUTRES INFORMATIONS

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par une nette progression des financements, en particulier en relation avec le FSE et le Plan de Relance. Le volume des subventions attendues est en effet en progression à 1866 k€ contre 1447 k€ au 31/12/2009 et les ressources totales s'établissent à 2093 k€. Les dépenses ont progressé à 2022 k€ contre 1742 k€ au 31/12/2009. Le principal poste de dépenses reste les salaires et charges avec un effectif en progression à 36 salariés au 31/12/2010 et une charge nette en progression à 1590 k€.

En conclusion, cet exercice se clôture sur un excédent de 70.166 € et a respecté la parité du financement Etat/Collectivités.

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L' ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

La comptabilité de l'association est tenue en partie double (toute écriture mouvementée au moins deux comptes) et sur la base d'une comptabilité d'engagement. C'est ainsi que les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent, même si leur règlement (dépenses) ou leur encaissement (recettes) s'effectue sur un autre exercice (antérieur : charges et produits constatés d'avance ou ultérieur : charges à payer et produits à percevoir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'affecte les comptes de l'exercice clos le 31/12/10.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

III - NOTES SUR LE BILAN

1) **Immobilisations** : Les mouvements de l'exercice sur les comptes d'immobilisations sont les suivants :

	01/01/10	VALEURS BRUTES		
		Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/10
Logiciels, licences	17.106	5.036	7.780	14.362
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	17.523	4.545	1.448	20.620
Matériel de bureau et informatique	120.862	8.796	2.145	127.513
Mobilier de bureau	<u>71.595</u>	<u>3.075</u>	<u>0</u>	<u>74.670</u>
	<u>247.086</u>	<u>21.452</u>	<u>11.373</u>	<u>257.165</u>
Subventions d'investissement reçues pour 2010		0		
Pourcentage d'investissements subventionnés		0 %		

Les décisions antérieures suivantes ont été appliquées au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

	01/01/10	AMORTISSEMENTS		
		Dotations	Reprises	31/12/10
Logiciels, licences	16.067	2.548	7.780	10.835
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	12.721	3.479	1.448	14.752
Matériel de bureau et informatique	104.017	9.502	1.872	111.647
Mobilier de bureau	<u>38.883</u>	<u>7.954</u>	<u>0</u>	<u>46.837</u>
	<u>191.688</u>	<u>23.483</u>	<u>11.100</u>	<u>204.071</u>

Mode et durée d'amortissements :

Logiciels, licences	1 an en linéaire
Site Internet	1 an linéaire
Agencements, installation	3 à 5 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans linéaire
Mobilier de bureau	5 à 8 ans linéaire

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 R.C.S. Paris 8 017 151 200
 38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
 Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

2) **Fonds associatifs et réserves** :

Réserves réglementées : Réserves issues du reclassement en 2003, conformément à la position du Conseil National de la Comptabilité, des provisions réglementées constituées antérieurement au 1^{er} janvier 2000 pour 141.666 € (soit la somme de 103.212,77 € au titre de l'ex-provision pour fonds de roulement et 38.452,67 € au titre de l'ex-provision pour frais de personnel).

Report à nouveau : Ce compte enregistre les résultats antérieurs affectés à ce poste par l'Assemblée Générale Annuelle. Au 31/12/10, ce poste est débiteur de 86.332,58 € du fait des insuffisances antérieures.

Résultat net comptable : L'excédent de l'exercice est réparti en deux postes : le *résultat net comptable* (définitivement acquis à la structure) et le *résultat sous contrôle de tiers financeurs* (susceptible d'être repris par les dits tiers). La répartition se fait au prorata des financements avec et sans droit de reprise.

Le résultat sur lequel s'exerce le droit de reprise éventuel des tiers financeurs s'entend après apurement du report à nouveau débiteur.

En cas de déficit aucune reprise ne devant intervenir, la totalité de celui-ci est supporté par la structure.

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables : Il s'agit du solde des subventions d'investissement reçues et non encore reprises au compte de résultat (la reprise s'effectuant au rythme de l'amortissement comptable des immobilisations subventionnées)

Résultat sous contrôle de tiers financeur : non applicable cette année

3) Provisions pour risques et charges :

Cette provision concerne deux litiges actuellement en cours au Conseil de Prud'hommes de Melun, et couvre les frais auxquels nous pourrions être exposés.

4) Fonds dédiés : Ces comptes enregistrent les mouvements relatifs aux subventions dont l'objet a une période de réalisation en décalage avec l'exercice comptable de la structure. Ainsi la quote-part de ces subventions portant sur l'exercice à venir (« engagements à réaliser sur ressources dédiées ») est reportée sur le dit exercice afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits exposé en introduction du chapitre II. Le détail des mouvements de l'exercice au titre des fonds dédiés est le suivant :

OBJET DE LA SUBVENTION	31/12/09	engagement	utilisation	31/12/10
ETAT PLAN DE RELANCE		55465.21		55465.21
EMPLOI TREMPIN DEPARTEMENT	687.50	458.33	687.50	458.33
CONSEIL GENERAL RMI	31708.42	0	31708.42	0
DDTEFP 77 CAE PASSERELLE	18278.00	17000.00	6400	28878.00
ACSE ACCES A L'ALTERNANCE		15000.00		15000.00
ACSE 5 MOIS /EMPLOI		8000.00		8000.00
EMPLOI TREMPIN REGION	5500.00	5041.67	5500	5041.67
ACCPGT PORTEUR PROJETS	FIPJ	13333.33		13333.33
MINI CLUB	FIPJ	10171.92	10171.92	20121.43
REGION PERMIS DE CONDUIRE		9000.00		9000.00
TOTAUX	66345.84	143419.97	54467.84	155297.97

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les contributions volontaires en nature font l'objet d'une présentation séparée en pied de compte de résultat (classées par origine en recettes et par nature en emplois).

1) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition des locaux)

Afin de donner une image fidèle des moyens mis en œuvre, il est tenu compte le cas échéant de la variation de l'indice du coût de la construction comme méthode d'actualisation des valeurs retenues pour les mises à disposition gratuites de locaux. Ceci conduit à un taux de « réévaluation » de +1.27 % en 2010 (base indice 2 t10).

Les locaux mis à disposition par les communes sont de deux types :

- les locaux de la Rochette mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé à 128.104 € an (sur la base de 1100 m² utilisables au prix unitaire de 116.46 €, après réévaluation)
- les locaux des antennes mis à disposition par les communes associées, pour les permanences périodiques, dont l'évaluation a été faite sur la base de 523.28 euros par an pour une demi-journée par semaine.

2) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition de personnel)

Poste M.A.D. par l'A.N.P.E. :

total 2010 = 28.748 euros

Pour l'année complète : 1 poste équivalent à 90 % d'un temps plein
(valorisé par extrapolation des éléments 2009 en l'absence d'information de l'ANPE et du titulaire)

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. - 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

3) Rémunération allouée globalement aux cadres de Direction de l'Association :

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer indirectement des rémunérations individuelles.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) :

Afin d'améliorer l'information financière et compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif salarié, il a été décidé d'évaluer les engagements de l'association en matière d'indemnités de fin de carrière.

Description de la méthode de calcul

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Engagement passé = Droits acquis par le salarié
× probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits
× actualisation
× coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié :

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
× salaire mensuel estimé à fin de carrière
× pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie × probabilité de rester dans l'entreprise

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux}_t)^{-\text{d'actualisation} \cdot \text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Coefficient de charges Patronales dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Paramètres retenus :

- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux d'évolution des salaires : 2 %
- table de mortalité : INSEE 2008
- taux d'actualisation : taux de rendement moyen des obligations corporate notées AA soit 4,68 % au 31/12/2010
- taux annuel moyen de départ des salariés : dégressif en fonction de l'âge, avec une option turn over moyen
- droits IFC : de 2 mois au bout de 5 ans à 4 mois à partir de 20 ans d'ancienneté
- hypothèse de départ volontaire des salariés
- taux de charges patronales retenu : 50 %

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 Fax 01 44 73 00 74

Résultat de l'étude

Compte tenu des hypothèses et des paramètres retenus, l'engagement de la structure en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2010 à 49170.77 €. Pour information le montant de l'engagement, à méthodes constantes, était au 31/12/2009 de 42.657.60 €.

Ces sommes vous sont précisées dans le cadre des engagements hors bilan car elles ne sont pas provisionnées sur le plan comptable comme nous l'autorise la réglementation.

Nous pouvons noter que l'engagement au 31/12/2010 reste largement couvert par les réserves réglementées antérieurement constituées.

BIENS PRIS EN CREDIT BAIL :

COPIEUR C 353 : -contrat en date du 12/03/2008
-il reste 8 échéances trimestrielles de 697,64 € soit 5581.12 €
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

COPIEUR C 203 : -contrat en date du 08/01/2009
-il reste 12 échéances trimestrielles de 338.47 € soit 4061.64 €
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

ENGAGEMENT RELATIF AU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) :

Au 31/12/2010 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés de l'Association était de 2595 heures, dont 16 heures ont donné lieu à demande.

VI - AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice 2010 dans le cadre de sa mission, l'Association a distribué des Chèques Mobilité financés par le Conseil Régional, pour un montant de 40.636 €. L'Association n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire ces sommes ne sont pas considérées comme des opérations courantes et ne figurent donc pas dans le compte de résultat mais seulement en annexe.

Les présents comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association, lors de sa réunion du 17 mai 2011 à 18 heures.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74